

• **ANTOKY NY
REVOLISIONA MALAGASY**

• **AVANT-GARDE
DE LA RÉVOLUTION MALGACHE**



**TORO-LALANA
HO AN' NY MPITOLONA**

GUIDE DU MILITANT DE L'AREMA

Le militant de l'AREMA s'engage à mettre en application pratique tous les principes contenus dans la Charte de la Révolution Socialiste Malgache (**Livre Rouge**) afin de construire les bases saines et solides de l'édification du socialisme en République Démocratique de Madagascar.

Il a donc des responsabilités et des devoirs sur un double plan :

- national (société malgache) ;
- international (communauté internationale).

Sur le plan national

Il s'engage à construire une nation forte, puissante et unifiée, développée et prospère, socialiste et indépendante. Une nation d'où seront bannies : l'exploitation de l'homme par l'homme, l'injustice, l'oppression, les inégalités sociales et régionales, l'ignorance, la faim, la maladie et la corruption.

Pour ce faire, il doit s'astreindre à une discipline rigoureuse.

Comportement individuel

Le militant de l'AREMA doit être un modèle dans sa vie privée, dans ses actes dans ses paroles.

Il doit respecter la personne humaine pour mériter le respect des autres.

Il doit partout et toujours faire le bien.

Il doit défendre la vérité, et respecter la vérité.

Il doit défendre l'égalité, la justice et la liberté socialistes.

Il doit éviter les excès et abus de toutes sortes (alcool, femmes, etc...).

Il doit se défendre de faire usage de toute drogue.

Il doit respecter et défendre les biens du peuple et de l'Etat.

Il doit respecter la propriété socialiste (coopératives, entreprises, etc...) et les biens d'autrui.

Il ne doit jamais verser du sang innocent.

Il ne doit jamais voler.

Il doit toujours aider son prochain, partout où il se trouve, et en particulier les

paysans, les travailleurs, les vieux, les handicapés.

Il ne doit jamais exploiter autrui.

Comportement en tant que citoyen

L'homme est un être sociable. Il vit dans une société, une nation.

Le militant de l'AREMA, en tant que citoyen de la société socialiste, doit aider au progrès de cette société.

Partout et toujours et par tous les moyens, même au péril de sa vie, il doit défendre la Révolution et ses acquis contre tout acte de sabotage.

Il doit consolider et maintenir l'indépendance de son pays et la liberté de son peuple.

Il doit s'assurer que la République Démocratique de Madagascar soit toujours

gouverné par un gouvernement démocratique et socialiste issu du peuple et défendant les intérêts du peuple.

Il doit défendre les intérêts et la propriété de l'Etat : la propriété socialiste du peuple tout entier.

Il doit lutter contre le tribalisme, le racisme, le féodalisme, les manœuvres de division.

Il doit lutter contre l'oisiveté et le parasitisme.

Il doit s'opposer par tous les moyens à tous les actes préjudiciables à la Révolution, à l'Etat et au Peuple et en informer les organismes de l'AREMA et les autorités.

Il doit dénoncer toutes les formes de corruption, de concussion, de népotisme, d'abus et de fraudes (fisc, douanes, etc...)

Il doit participer à la défense et la sécurité du territoire (subversion, débarquement et fuite clandestins, sabotages économiques, sociaux et culturels).

Il doit appliquer fermement et sans défaillance les décisions de l'AREMA.

Il doit participer activement à la vie politique, économique, sociale et culturelle du pays (coopératives, entreprises, œuvres sociales, etc...).

Il doit partout et toujours montrer l'exemple pour porter haut le flambeau de la Révolution.

Il doit placer les intérêts de la société au-dessus de ses intérêts personnels.

Il doit respecter rigoureusement la discipline de l'AREMA, suivant les règles du centralisme démocratique et indépendamment de ses mérites et des postes qu'il occupe.

Il doit développer la critique constructive et l'autocritique afin de bâtir une société meilleure.

Il doit appliquer sans défaillance la ligne de l'AREMA dans le choix des cadres d'après leurs qualités politiques et pratiques : de chacun selon ses capacités ; à chacun selon son travail et ses besoins.

Il doit, enfin, demeurer partout et toujours l'instrument actif, conscient et efficace au service de la Révolution Malgache, de la puissance et de la prospérité de la Nation.

Comportement en tant que militant de la révolution mondiale

Sur le plan international, le militant de l'AREMA doit toujours avoir présent à

l'esprit que la République Démocratique de Madagascar n'est pas seule.

L'indépendance de la République Démocratique de Madagascar n'est pas complète tant que des peuples et des pays du Tiers Monde et du Monde restent encore sous la domination de l'impérialisme, du néocolonialisme et du racisme.

Le militant doit défendre la paix, la justice et le progrès dans le monde.

Le militant doit lutter pour l'amitié entre les peuples.

Il doit consolider l'OUA, le Mouvement des Non-Alignés et la solidarité avec les pays socialistes, progressistes et révolutionnaires.

Il doit militer pour l'instauration, sur le plan international, d'un ordre écono-

mique et commercial juste et nouveau, donc lutter contre toute forme d'exploitation et de domination.

Étapes de l'édification de l'AREMA

L'AREMA est une organisation révolutionnaire d'avant-garde.

Il doit éduquer, conscientiser et mobiliser le peuple pour le triomphe de la Révolution Socialiste en République Démocratique de Madagascar.

Nous avons commencé et continuons la mise en place des organisations de masse (**vondrona fototra**) sur toute l'étendue du territoire : jeunes, femmes révolutionnaires, organisations de travailleurs; organisations de base.

Nous mettons en place le Comité central **provisoire** en attendant le congrès national.

Le comité central une fois installé, formera avec l'aide du pouvoir révolutionnaire :

- les CELLULES (niveau **Fokontany**) ;
- les SECTIONS (niveau **Firaisana**) ;
- les UNIONS (niveau **Fivondronana**) ;
- les FEDERATIONS (niveau **Faritany**) .

Les membres de ces différentes structures seront choisis au sein des organisations de base suivant leur degré de militantisme, de formation idéologique, de fidélité à la Révolution et aux principes de la Révolution socialiste.

Il faut, autant que faire se peut, mettre en place dans les organismes dirigeants des hommes nouveaux, dynamiques, valables, animés de foi révolutionnaire.

Attitude vis-à-vis des anciens membres de partis politiques

Nous avons le devoir de faire avancer la révolution.

Nous devons donc éduquer le peuple, diffuser, expliquer et vivre la Charte de la Révolution Malgache («Boky Mena»).

Il n'est pas question de faire de l'ostracisme. Il faut accepter les anciens membres des anciens partis politiques, mais sans compromission idéologique.

Ces anciens membres de partis politiques doivent servir loyalement la Révolution. Nous devons les accepter mais il faut toujours rester vigilants car l'impérialisme et la réaction ne cessent de travailler pour

essayer d'abattre ou au moins gêner la
la révolution.

Vive l'AREMA !

Vive la REVOLUTION !

Vive MADAGASCAR **TSY MAN-
DOHALIKA !**

Signé :

Le Secrétaire général de l'AREMA,
Didier RATSIRAKA.

Tranopirintim-pirenena — Antananarivo
Voatolotra ara-dalàna : desambra,
telo volana fahafatra 1976
Isan' ny natonta : 50 000 [16 588-76]

Laurent RADAODY-RAKOTON-
DRAVAO;

Désiré RADIMIARISON;

RAJAOFERA;

Bruno RAKOTOMAVO;

Justin RAKOTONIAINA;

Charles RAVOAJANAHARY;

Christian-Rémi RICHARD;

Georges RUPHIN;

Pierre SIMON;

Albert ZAKARIASY.

En attendant la constitution définitive de toutes les instances de l'organisation, nous avons mis en place, lors de l'Assemblée générale constitutive du 19 mars 1976, un Bureau exécutif **provisoire** de 18 membres dont les noms suivent :

Didier RATSIRAKA, **Secrétaire général**;

ANDRIANOELISON Théophile;

INDRIANJAFY Georges, Thomas,

trésorier;

JAO André, **trésorier-adjoint**;

KOTO Robert;

MARO Raymond;

MICHEL - ANDRIANARAHINJAKA

Lucien, Xavier;

RABEZANDRINA.